

Fonds de garantie relatif aux actions extérieures.

Codification

2008/0117(CNS) - 07/10/2008

En adoptant le rapport de Mme Diana **WALLIS** (ADLE, UK), la commission des affaires juridiques a approuvé, suivant la procédure de consultation, la proposition de règlement du Conseil instituant un Fonds de garantie relatif aux actions extérieures (version codifiée).

La proposition de la Commission a été approuvée telle qu'adaptée aux recommandations du groupe consultatif des services juridiques du Parlement, du Conseil et de la Commission.